



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°34

Bureau Exécutif : Mercredi 13 Mars 2019

Présidence : M. Denis SOTO

Présents : MM. Noël RIFFAUD et Karim ABED (par téléphone)

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 07.03 (PV 33) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le président Karim ABED et le Président Délégué Denis SOTO ainsi que tous les membres de la Commission Régionale des Arbitres de la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL ayant appris le décès de Bernard SAULES ancien Arbitre FIFA, Président de l'Union Nationale des Arbitres de Football de 2000 à 2015, ancien

membre du Conseil Fédéral et de la Haute Autorité du football, présentent à son épouse, à sa fille et ses petites filles et à toute sa famille, leurs sincères condoléances.

Ils leur expriment leur vive et respectueuse sympathie.

Ce Bureau Exécutif se déroulera en partie dématérialisée.

CORRESPONDANCES

DE LA LIGUE :

Mail du 13.03 relatif au PV N°31 de la CRSR.

Mails relatifs aux déroulements de matchs suite à des reports ou changement de stade, à la transmission des indisponibilités MyFFF et aux alertes sur désignations.

Mail du 08.03 relatif à la copie d'un courrier reçu du père d'un jeune joueur U15 blessé grièvement lors d'une action qui s'est déroulée au cours d'un match.

La CRA, en ayant pris connaissance de cette requête et tout en souhaitant un prompt rétablissement au jeune footballeur, ne peut statuer sur les éléments précisés mais elle peut s'appuyer sur la partie technique pour la formation des Arbitres.

Mail du 12.03 de la CR Appel relatif à l'envoi du tableau de suivi des présences et absences excusées ou non-excuses au cours de sa dernière réunion.

La CRA au vu de ce document tient à préciser que des Arbitres feront l'objet de mesures administratives sans réception de courrier d'excuses quant à leur absence.

DES CDA :

GRAND VAUCLUSE :

Mail du 08.03 relatif à l'envoi des fichiers PDF de chaque dossier individualisé par Arbitre avec mise à jour des rapports d'observation pour la candidature au titre d'Arbitre de Ligue. Lu et pris note, la CRA la remercie.

COTE D'AZUR :

Mail du 13.03 relatif à l'envoi de la liste nominative des candidats Ligue au nombre de 3 Séniors et 8 Jeunes. La CRA la remercie, en attente de l'ensemble des fichiers PDF par candidats regroupant tous les documents demandés dont ceux déjà envoyés. Le délai a été reporté au 18.03.

DES CLUBS :

F.C. SAINT HENRI :

Mail du 12.03 relatif au courrier transmis à la Ligue relatif aux raisons ayant amené les Arbitres présents à ne pas faire jouer le match en R1 Futsal le 09.03 contre TOULON. Lu et pris note, la CRA va se charger de prendre toutes les informations relatives à cette rencontre.

DES ARBITRES :

Courrier :

- HRISTEA Sergiu Constantin – DONADIO Julien – ATTOUR Ahmed : mails du 12.03 relatifs à l'envoi de leur rapport d'arbitrage liés aux conditions d'utilisation des vestiaires et des douches par les officiels. Lu et pris note, la CRA informe les instances de la Ligue.
- MESSISHA Karim – BOURQUIN Magali : mails du 10.03 relatifs à l'envoi de leur rapport d'arbitrage quant aux éléments ayant conduit au non-déroulement d'un match en raison des conditions d'utilisation des vestiaires. Lu et pris note, la CRA va prendre contact avec les Arbitres pour avoir plus d'informations et dans l'attente de décisions des instances de la Ligue.
- WOLFF Benoit : mail du 11.03 relatif à l'envoi du rapport d'arbitrage portant mention de l'attribution aux Arbitres des vestiaires d'une équipe en raison des mauvaises conditions d'accueil et d'utilisation de celle réservée aux officiels. Lu et pris note.
- WOLFF Benoit : mail du 11.03 relatif à l'envoi des frais d'arbitrage non réglés en U15R1. Lu et pris note.
- DJIANE Jullien : mail du 12.03 relatif à une demande de correction sur le rapport d'arbitrage déjà transmis quant à l'équipe qui menait au moment des faits constatés, noter équipe visiteurs en lieu

- et place d'équipe recevante. Lu et pris note, la CRA attire l'attention des Arbitres sur la rédaction et surtout la vérification complète de leur rapport avant toute validation définitive.
- EL MEDDAH Djelloul : mail du 08.03 relatif à la transmission du justificatif professionnel lié à sa demande d'indisponibilité. Lu et pris note, la CRA le remercie.
 - BOUGET Romain : mail du 08.03 relatif à la transmission du justificatif de son indisponibilité non transmise dans les temps et à la présentation de ses excuses quant à ce retard et à une mauvaise application du protocole de communication. Lu et pris note, la CRA le remercie.
 - GHARBI TARCHOUMA Akram : mail du 08.03 relatif à la transmission du justificatif professionnel lié à son indisponibilité tardive et non justifié au moment de la saisie. Lu et pris note, la CRA le remercie et lui rappelle d'appliquer le protocole de communication en vigueur.
 - LE TENNIER Samuel : mail du 10.03 relatif à l'envoi du rapport d'arbitrage mentionnant l'absence de l'Arbitre Assistant en R1 Futsal en raison d'une désignation déjà programmée par son District. Lu et pris note, la CRA le remercie et va transmettre l'information à la CDA concernée.
 - VERLHAC Bruno : mail du 11.03 relatif à une demande d'envoi de licence. La CRA va se rapprocher de la CDA concernée.
 - GUIMONNEAU Clément : mail du 11.03 relatif à l'envoi des frais pour un match de jeunes U15R1. Lu et pris note.
 - LARBI Saber : mail du 12.03 relatif à ses désignations et observations à venir en tant qu'Arbitre Assistant. Lu et pris note, la CRA l'a informé que les observations sont bien prévues et se dérouleront sur un match de R2.
 - DA SILVA CAMPOS Kévin : mail en date du 12.03 nous informant en tant qu'Arbitre de ligue de sa future mutation professionnelle pour la saison prochaine en Ligue MEDITERRANEE en provenance de BOURGOGNE FRANCHE COMTE et sa demande quant aux clubs. Lu et pris note, la CRA le remercie pour effectuer les démarches auprès de sa CRA avant de prendre contact avec lui.
 - AMRHEIM Alexandre : mail du 11.03 relatif à l'accès à la plateforme et du 13.03 en lien avec la désignation du 17.03 suite changement d'horaire. Lu et pris note, la CRA transfère ces informations aux gestionnaires concernés.
 - ROSSO Lloyd : mail du 12.03 relatif à la transmission du justificatif professionnel lié à sa demande d'indisponibilité. Lu et pris note, la CRA le remercie.

Indisponibilités médicales :

- DAHAS Smain : mail du 08.03 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt suite à une entorse contractée à l'entraînement le rendant inapte pour les 9-10.03.
- MARY Alexandre : mail du 10.03 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 30 jours soit jusqu'au 06.04.
- FABRE Arthur : mail du 11.03 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 30 jours soit jusqu'au 15.04.
- EL ABED Walid : mail du 11.03 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 6 semaines soit jusqu'au 14.04.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres

- HASYAOUI Achraf : mail du 10.03 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF du 10.03 au 01.09.2019 suite à une mutation professionnelle. Lu et pris note, la CRA le remercie de transmettre le justificatif correspondant et l'informe sur les possibilités de pouvoir être présent à l'examen technique.
- BENSSALAH Adam : mail du 09.03 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour la période du 14.04 au 18.05 pour raison professionnelle. Lu et pris note, la CRA l'informe sur les difficultés de pouvoir l'observer sur les 2 périodes d'indisponibilité longue consécutive. Transmis au responsable Observations.
- DEBRAY Alexandre : mail du 08.03 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour la période du 01.04 au 30.06 pour raison personnelle liée à un stage (justificatifs joints). Lu et pris note, la CRA

l'informe sur les observations à faire et a pris note de sa présence au stage R2 du 27.04. Transmis au responsable Observations.

- LE BRIS Romain : mail du 13.03 relatif à sa disponibilité pour les 30-31.03. Lu et pris note, la CRA transmet l'information au responsable Désignations.
- SPADAFORA Christopher : mail du 11.03 relatif à une indisponibilité partielle en date du 11.05..03. Lu et pris note, la CRA le remercie.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant et le justificatif idoine si moins de 20 jours.

INFORMATIONS DE LA CRA – MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

RAPPEL : PRESENCE DES ARBITRES CONVOQUES EN COMMISSIONS DE DISCIPLINE ET D'APPEL

Un fichier récapitulatif des officiels présents, absents excusés ou non pour chaque dossier traité, va permettre à la CRA et à ses représentants de pouvoir suivre la présence et/ou l'absence excusée des Arbitres, mais en ayant une surveillance particulière sur les absents non excusés.

Cette dernière annotation entre dans le cadre du non-respect des obligations administratives découlant de la fonction d'Arbitre et sur le match concerné en tant qu'officiel représentant la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL. (Article 66 du RI de la CRA).

La CRA rappelle aux Arbitres pour le renvoi du rapport d'arbitrage dans les 24h00 suivant le match.

STAGES PROGRAMMES PAR LA CRA PAR CATEGORIES D'ARBITRES.

- Arbitres R2 en date du 27.04 à la Ligue
- Jeunes Arbitres de Ligue et Candidats Arbitres de Ligue les 10,11, 12.04 au CREPS d'ANTIBES.

ANNUAIRE DES ARBITRES DE LIGUE SAISON 2018/2019

La CRA a fait diffuser la nouvelle version de l'annuaire des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019 sur l'espace MyFFF. Pour toutes références erronées, merci de le signaler à la CRA.

RAPPORT D'ARBITRAGE DEMATERIALISE =

La CRA va rédiger de nouvelles instructions quant aux modalités de rédaction, de date limite de validation et de diffusion du fait des difficultés de validation de FMI et transmission des rapports dématérialisés sur MyFFF. Un mail sera envoyé à tous les Arbitres de Ligue et diffusé aux Commissions concernées et services administratifs.

FORMATION INITIALE REGIONALE NOUVEAUX ARBITRES DU 18.02 AU 21.02.2019 CREPS AIX

La session de rattrapage de l'examen des 3 candidats Arbitres de District en Formation Initiale Régionale, se déroulera le 15.03 à la Ligue à 18h00.

- Une candidate Absente et deux en test de rattrapage.

La CRA informera chaque CDA concernée.

EXAMEN CANDIDAT ARBITRE DE LIGUE

La CRA ayant diffusé aux CDA l'organisation de l'examen Candidat Arbitre de Ligue en date du samedi 23.03 à 09h00 à la Ligue, est dans l'attente du retour par chaque commission des Districts des dossiers administratifs par candidat tel que prévu au Règlement Intérieur.

L'examen technique est prévu en application de :

ARTICLE 19 : CONTENU DE L'EXAMEN

L'examen conduisant au titre "d'Arbitre de Ligue", Jeune ou Senior, se compose d'épreuves portant sur les aptitudes physiques, le contrôle des connaissances théoriques fondamentales et les compétences pratiques. La CRA a tout pouvoir pour adapter les modalités des épreuves en fonction de circonstances exceptionnelles.

1. Epreuves d'admissibilité : tests techniques

L'épreuve théorique, première des trois épreuves amenant les Arbitres de Districts au titre d'Arbitre de Ligue se déroule annuellement **sur la 2° partie de la saison.**

1 questionnaire de 20 questions (10 à 3 points - 10 à 5 points) sans note éliminatoire (durée 60')	Noté sur 80 points
1 rapport disciplinaire sur vidéo sans note éliminatoire (durée 45')	Noté sur 20 points
TOTAL ECRIT	100 points

DECISION CRA

RAPPEL DECISION 44 – 12.02.2019 – EXAMEN TECHNIQUE OBLIGATOIRE DE FIN DE SAISON 2018/2019 ARBITRES DE LIGUE EN DATE DU SAMEDI 25.05.2019 :

La CRA a fixé la date de l'examen technique obligatoire de fin de saison en plein accord avec chaque CDA lors de la Réunion Plénière qui s'est déroulée le samedi 02.02 à la Ligue.

La date est fixée au samedi 25.05.2019 à partir de 09h00 début des épreuves, l'heure de rendez-vous sur les lieux de l'examen est à 08H30, la fin des rassemblements étant 12h00.

Afin de réduire l'effet distances pour tous, la CRA a décidé d'organiser ces examens dans les Districts de résidence des Arbitres dans la mesure du possible, 4 centres sont ainsi prévus par District :

- ARBITRES DE COTE D'AZUR = DISTRICT DE COTE D'AZUR à NICE
- ARBITRES GRAND VAUCLUSE = DISTRICT GRAND VAUCLUSE à AVIGNON
- ARBITRES DU VAR = DISTRICT DU VAR à TOULON
- ARBITRES DES ALPES ET DE PROVENCE = LIGUE MEDITERRANEE à AIX-EN-PROVENCE

Sur les 4 sites en simultanément, le début des épreuves à 9h00 comme précisé ci-dessus, sera le même pour chaque centre et l'organisation matérielle, technique et les informations communiquées ont été ordonnées sur le même principe.

Cet examen technique entre dans le cadre du classement de tous les Arbitres de Ligue en application avec l'Article 22 du Règlement Intérieur de la CRA et dont le détail des tests est consultable sur le site MyFFF « Documents », Ligue MEDITERRANEE.

Rendez-vous le SAMEDI 25 MAI 2019 sur le CENTRE QUI EST PREVU SELON VOTRE DISTRICT D'APPARTENANCE.

Le mail de convocation a été transmis en date du 20.02 à tous les Arbitres de Ligue qu'ils soient en activité, en année sabbatique et en arrêt médical.

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 13.03.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations :

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019.
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.04.
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 31.03
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 18.03
- MARESNI Nabil : jusqu'au 14.04
- FAREL Dany : jusqu'au 31.03
- CHAZAL Stéphanie : jusqu'au 06.04.
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 30.06
- GASMI Cyril : jusqu'au 25.03

- FABRE Arthur : jusqu'au 15.04
- EL ABED Walid : jusqu'au 14.04
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.07
- MARY Alexandre : jusqu'au 06.04
- BOURQUIN Magali : jusqu'au 26.04
- DAHAS Smain : jusqu'au 15.03

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A PARTIR DU 13.03.2019

TABLEAU DE SUIVI DES INDISPONIBILITES - ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2018/2019 POINT AU 11.03.2019					
DATE SAISIE	NOM	PRENOM	DEBUT INDISPO	FIN INDISPO	MOTIF
01/03/2019	ABBAD EL ANDALOUSSI	MAROUANE	22/03/2019	24/03/2019	STAGE INTERLIGUES FUTSAL
25/02/2019	ABDALLAH	HACHIM	22/03/2019	25/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
25/02/2019	ABDALLAH	HACHIM	31/03/2019	07/04/2019	RAISON PRO
25/02/2019	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	17/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE 07H30 - 12H30
27/02/2019	AIT-OUZDI	RACHID	30/03/2019	30/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/02/2019	ALEXANDRE	JORDAN	16/03/2019	16/03/2019	RAISON SCOLAIRE
11/03/2019	AMMAR	MOEZ	30/03/2019	31/03/2019	RAISON PRO
04/03/2019	ATTOUR	AHMED	31/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
07/03/2019	BAYARD	PHILIPPE	24/03/2019	24/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE 07H30 - 12H30
02/03/2019	BELCADI	JULES	15/03/2019	18/03/2019	STAGE INTERLIGUES AA
02/03/2019	BELCADI	JULES	27/03/2019	03/04/2019	RAISON PRO
07/03/2019	BEN NACEUR	RIADH	30/03/2019	01/04/2019	RAISON PRO
21/02/2019	BENSALAH	ADAM	16/03/2019	08/04/2019	RAISON PRO
10/01/2019	BERSAN	MAXIME	30/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
13/02/2019	BERTRAND	VINCENT	16/03/2019	16/03/2019	RAISON PRO
13/02/2019	BERTRAND	VINCENT	23/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
28/02/2019	BERTRAND	VINCENT	31/03/2019	31/03/2019	RAISON PRO
16/02/2019	BOUASLA	YASSINE	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/02/2019	BOURREQUAT	MARJORIE	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
01/02/2019	BOURREQUAT	MARJORIE	30/03/2019	31/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
09/02/2019	BOUZAHER	CHAFIK	16/03/2019	18/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
09/02/2019	BOUZAHER	CHAFIK	23/03/2019	25/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/03/2019	BOUZAHER	CHAFIK	29/03/2019	01/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/02/2019	BUTTEGEG	THIERRY	01/03/2019	31/03/2019	RAISON MEDICALE EPOUSE
02/02/2019	CHAHBI	HICHAM	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/02/2019	CHAZAL	STEPHANIE	06/02/2019	06/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
01/03/2019	CLAVERIE	KESIAH	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/02/2019	DAAS	CAMILLE	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES
08/03/2019	DAHAS	SMAN	08/03/2019	15/03/2019	RAISON MEDICALE JUSTIF RECU
05/03/2019	DARRAZ	FOED	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AC
08/03/2019	DENANTE	JULIEN	30/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/03/2019	DENEUVE	GAETAN	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AC
24/02/2019	DI GUISTO	LAURENT	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
24/02/2019	DI GUISTO	LAURENT	23/03/2019	23/03/2019	RAISON PRO
07/02/2019	DIJANE	JULLIEN	22/03/2019	22/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
07/02/2019	DIJANE	JULLIEN	29/03/2019	29/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
02/03/2019	DIJANE	JULLIEN	31/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
07/03/2019	DIJANE	JULLIEN	22/03/2019	22/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
07/03/2019	DIJANE	JULLIEN	29/03/2019	29/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE VENDREDI
17/02/2019	DOUAY	GAETAN	17/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
26/02/2019	EL ABED	WALID	04/03/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
07/03/2019	EL MEDDAH	DIELLOUL	17/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE JUSTIF RECU
21/02/2019	FABIANO	LUCA	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/02/2019	FABRE	ARTHUR	11/02/2019	18/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
11/03/2019	FABRE	ARTHUR	19/03/2019	15/04/2019	RAISON MEDICALE
21/01/2019	FALASCHI	DYLAN	21/01/2019	31/07/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/02/2019	FAREL	DANY	01/03/2019	31/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/01/2019	FETTOUHI-TANI	DANIEL	16/03/2019	18/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/02/2019	GASMI	CYRIL	27/02/2019	25/03/2019	RAISON MEDICALE
04/03/2019	GHARBI TARCHOUNA	AKRAM	23/03/2019	23/03/2019	RAISON PRO
27/02/2019	GHZAL	CHOUKRY	18/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
16/02/2019	GIURAN	BIANCA	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES
04/03/2019	GIURAN	BIANCA	23/03/2019	23/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/03/2019	GONCALVES	ANDY	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AC
10/03/2019	HASYAOUI	ACHRAF	10/03/2019	30/06/2019	RAISON PRO
01/03/2019	HENCK	GUILLAUME	31/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
20/02/2019	HRISTEA	SERGIU CONSTANTIN	24/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/01/2019	JURADO	ALEXANDRE	01/02/2019	04/08/2019	RAISON PROFESSIONNELLE ETRANGER
05/03/2019	LABIDI	OUSSEMA	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
05/03/2019	LABIDI	OUSSEMA	30/03/2019	31/03/2019	RAISON PRO
05/03/2019	LARBI	SABER	31/03/2019	31/03/2019	RAISON PRO
05/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	31/03/2019	31/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
05/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	16/03/2019	16/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
23/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	30/03/2019	31/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
23/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
01/03/2019	LE BRIS	ROMAIN	24/03/2019	24/03/2019	RAISON PRO
26/02/2019	LE CORRE	JULUAN	11/03/2019	18/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
24/02/2019	LE TENNIER	SAMUEL	22/03/2019	24/03/2019	STAGE INTERLIGUES FUTSAL

10/12/2018	MAMBERT	CLAUDE	23/03/2019	24/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/01/2019	MARESNI	Nabil	16/01/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
04/02/2019	MARIC	ENZO	16/03/2019	16/03/2019	RAISON SCOLAIRE JUSQU'À 12H00
25/02/2019	MARIC	ENZO	23/03/2019	23/03/2019	RAISON SCOLAIRE
07/11/2018	MARINSALTI	ALEXIS	14/03/2019	31/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
10/03/2019	MARY	ALEXANDRE	07/03/2019	06/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
07/02/2019	MEBAREK	MOHAMED	02/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
05/02/2019	MILLET	VALENTIN	01/02/2019	30/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
23/02/2019	MONIOTTE	ALBAN	22/02/2019	30/06/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
28/02/2019	MORANT	CLEMENT	30/03/2019	30/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/02/2019	MOUDERY	PHILIPPE	17/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE Jusqu'à 13 H 00
13/12/2018	POIZE	ROLAND	25/02/2019	16/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
04/03/2019	RAHAL	NEBYL	31/03/2019	02/04/2019	RAISON PRO
03/03/2019	ROSSO	LLYOD	16/03/2019	17/03/2019	RAISON PRO
14/02/2019	SASSI	JULIEN	15/03/2019	18/03/2019	RAISON PRO
15/11/2018	SOTO	DENIS	23/03/2019	31/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
04/01/2019	SOTO	DENIS	23/03/2019	31/03/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
06/03/2019	SOUCHON	LUCAS	15/03/2019	21/06/2019	RAISON UNIVERSITAIRE
01/03/2019	SPADAFORA	CHRISTOPHER	15/03/2019	17/03/2019	STAGE INTERLIGUES AA
31/01/2019	VARGAS	GREGORY	16/03/2019	17/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

- Dates des prochaines réunions de CRA : 19.03 – 26.03 – 01.04

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 10h00 et prononce la fin de séance à 22h00.

**Prochain réunion du Bureau Exécutif le
Mardi 19 Mars 2019**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**